

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1976)  
**Heft:** 358

**Artikel:** Chanson pour deviner  
**Autor:** Trolliet, Gilbert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023662>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Dieu et Mammon

La presse quotidienne a diffusé les résultats d'un sondage d'opinion de « Die Weltwoche » au sujet de la mention de Dieu dans le préambule de la Constitution fédérale. En fait, il s'agissait d'une partie d'un dossier de l'hebdomadaire zurichois consacré aux relations entre l'Eglise et l'Etat. Rappel est fait, à cette occasion, de l'initiative fédérale en circulation depuis trois ans, ainsi que d'une initiative zurichoise, qui a abouti. Une société anonyme du canton de Zurich conteste devoir payer un impôt d'église, et le cas est pendant au Tribunal fédéral (le Tribunal administratif du canton de Zurich estime que l'impôt doit être payé). Deux tableaux complètent le dossier : le premier porte sur le financement des églises et l'autre sur les traitements des pasteurs de l'Eglise réformée ; trois cantons romands (Valais, Neuchâtel, Genève) sont en queue au chapitre de la rétribution de leurs pasteurs et, par ordre croissant, sur les vingt cantons cités, le canton de Vaud est au 7e rang et le canton de Fribourg au 15e. Au haut de la liste, les cantons de Schaffhouse, de Berne et de Zurich.

— Les quotidiens socialistes publient chaque semaine une page commune consacrée à des problèmes du mouvement ouvrier. Une des dernières pages était consacrée à l'évolution de la social-démocratie suisse. Due à Paul Schmid-Ammann, un secrétaire paysan qui, à travers la lutte antifasciste et la difficile crise des années 30, a fini par adhérer au PSS, cette page nous donne évidemment une autre vision de l'évolution socialiste que celle de M. Jean-René Bory à la Radio suisse romande. Pour mémoire, les grandes étapes : programme de 1920, tenant compte de l'exclusive lancée contre le PSS, programme de 1935, marqué par la menace extérieure du nazisme et du fascisme et par la crise, plan du travail des années de guerre, complétant le programme de 1935 et, enfin, programme de 1959 marquant le passage du

PSS d'un parti de classe à un parti populaire. N'oublions pas, en passant, le Mouvement des lignes directrices, de 1936, qui a été une étape de la sortie du ghetto.

— Intéressant, le marché des téléspectateurs ! Les éditeurs cherchent à l'exploiter au maximum. C'est pourquoi la maison Jean Frey a pris en main l'hebdomadaire « Tele Radio 7 », conçu primitivement comme supplément de plusieurs quotidiens. La revue est devenue plus épaisse, elle est diffusée dans les kiosques à un prix peu élevé et les abonnés des journaux qui participent à l'opération ont la possibilité de ne payer qu'un abonnement symbolique. Coup dur pour les revues en place ? « Tele » édité par Ringier, a immédiatement organisé un concours ; moins dynamique, l'organe officiel de la SSR « Radio Zeitung », portant aussi le sigle TV, compte probablement sur la fidélité de lecteurs qui apprécient sa partie importante consacrée aux émissions radiophoniques. Des quotidiens ont trouvé une formule plus économique et publient un programme TV-radio hebdomadaire sur papier journal. Quant aux revues hebdomadaires s'adressant aux familles, elles ont comme de juste considérablement développé leur partie consacrée à la télévision.

Et si l'on ajoute à ces tentatives-là les programmes distribués gratuitement, on découvre que les téléspectateurs sont comblés en Suisse alémanique...

### Plus que cinquantenaire

— Dans la palette des revues hebdomadaires s'adressant aux familles, avons-nous déjà signalé « Der Aufstieg » (L'ascension) ? C'est une modeste publication qui paraît depuis 56 ans (elle avait été lancée par le mouvement ouvrier à l'issue de la Première Guerre mondiale, à l'époque où toute la presse avait une attitude très négative à l'égard de la gauche). Peu après, d'ailleurs, une revue semblable, « En famille », avait aussi été créée en Suisse romande. « Der Aufstieg » ne diffère que par sa modestie des autres revues familiales, mais pas mal de ses abonnés lui restent fidèles depuis sa création.

## Chanson pour deviner

Quelle est la fleur sans tige,  
L'idole sans miroir,  
L'étoile sans vertige  
A la pointe du soir ?

Quelle est l'heure qui dure  
Autant qu'une saison,  
La colline trop pure  
Pour un seul horizon ?

Qui parle comme un livre,  
Songe comme l'hiver,  
Penche comme le givre,  
Pleure comme les vers ?

Et qui chante ? Devine,  
Devinez, devinez  
Qui chante, qui chemine  
Dans vos yeux étonnés.

Gilbert Trolliet

### A NOS ABONNÉS

Les fêtes de Pâques ont, comme chaque année, quelque peu perturbé la parution de « Domaine Public » : nous avons été contraints de retarder la composition et l'envoi de ce numéro 358 ; mais nous reprendrons comme de juste notre rythme hebdomadaire normal dès la semaine prochaine (sortie de presse de DP 359 le 29 avril).

P.S. — Nous restons à votre disposition pour faire parvenir « Domaine Public » pendant quelques semaines à l'essai à ceux de vos amis ou connaissances que cela pourrait intéresser...